



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Mesures compensatoires pour les transporteurs suite aux mouvements agricoles

Question écrite n° 15917

Texte de la question

M. Frédéric Boccaletti appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur la situation alarmante du secteur du transport routier, d'autant plus fragilisé par la récente mobilisation des agriculteurs. Comme indiqué par l'Organisation des transporteurs routiers européens (OTRE), qui a suggéré cette question, en 2023, les entreprises de la filière ont été confrontées à des augmentations significatives des coûts d'exploitation, une baisse très importante des volumes transportés, conséquence d'une baisse de la consommation, ainsi qu'une succession de crises et de blocages sur l'ensemble du territoire (mouvements sociaux, intempérie, etc.). L'année 2024 s'annonce toute aussi ardue pour le secteur avec une reprise de l'activité qui se fait toujours attendre et des revalorisations commerciales non abouties. Les récentes mobilisations des agriculteurs ont lourdement impacté les opérations des entreprises de transport de marchandises, de voyageurs et de transport sanitaire, faisant déjà face à une conjoncture économique ardue. 40 % des entreprises de transport routier ont été affectées par les manifestations agricoles, tandis que 60 % des opérations de transport de marchandises et de logistique ont été perturbées, ce qui a entraîné d'importantes pertes pour les entreprises du secteur, dont 80 % sont des PME ou des TPE. Dans de telles circonstances, il est à craindre de nombreux dysfonctionnements, voire des défaillances, au sein d'un secteur dont l'importance et les efforts ont été pleinement reconnus tout au long des récentes crises. Il est urgent de prendre des mesures de soutien afin d'éviter une multiplication des faillites d'entreprises du secteur. Afin de ne pas accentuer cette spirale négative, la filière a également besoin de visibilité et de stabilité, notamment quant à sa fiscalité. Face à une telle situation, il interroge le Gouvernement sur les mesures compensatoires prévues pour éviter les faillites à court terme et, de manière plus prospective, à celles qu'il entend prendre en vue de soutenir le secteur du transport routier.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Boccaletti](#)

Circonscription : Var (7^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15917

Rubrique : Transports routiers

Ministère interrogé : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Ministère attributaire : [Transports](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 mars 2024](#), page 1512

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)